

Marie Pascal Roselyne MAES épouse HEUVIN

19, Allée de la Salicorne 13300 Salon de Provence

Tél : 0490561857 e-mail : mprmaesheuin@free.fr

Madame Maryvonne BAPTISTIDE Commissaire enquêteur

Plan local d'Urbanisme de Petit Bourg Mairie

Direction Générale adjointe du développement du territoire et des Infrastructures

1, Rue Etienne Porté cop – cité Bellevue Nord 97170 PETIT BOURG

Objet : PLU 2018 Propriété MAES Mondésir Carrère 97170 PETIT BOURG.

Salon de Provence, le 17/07/2018

Madame

Prévenue tout dernièrement, je vous adresse ce courrier concernant les zones à urbaniser de la propriété de mon père décédé en 1980 dénommé LA CRAPAUDIERE Cadastéré AU 30 31 32 77 78.

De son vivant, la Mairie de Petit Bourg avait convenue avec mon père de lui octroyer 10 000 m² de terre constructible à chacun de ses 7 enfants légitimes sur parcelle AU 77 et 78.

Un rapport d'expertise et protocole d'accord établi le 30 octobre 1987 par le cabinet HUCKI Lothaire Nicolas Géomètre expert diplômé par le gouvernement mentionne pour la terre constructible :

Cette propriété se sépare tout d'abord en deux secteurs voir plan en annexe. Un secteur classé en zone agricole que nous allons re-diviser et un secteur classé en zone UC au plan d'occupation des sols de la commune de Petit Bourg. Cette zone est constructible et des lotissements avec des lots de 1000 Mètres carrés sont possibles. Cette zone a une superficie de 76 000 mètre carrés.

Actuellement la succession est en cours de réalisation. Je conseil personnellement aux héritiers d'établir une SCI avec gérant. Lorsque la succession sera effective, je vendrai la totalité de ma terre constructible avec l'appui d'une agence et cabinet de Géomètre de Petit Bourg qui s'occupera de tous les aménagements nécessaires à cette vente. Concernant la zone agricole je suggère aux héritiers de ne pas la morceler mais de la louer dans un premier temps à des fins Agricoles.

Donc, dans le cadre de votre enquête, pourriez vous, s'il vous plait, m'informer des décisions concernant le PLU 2018 avec les précisions concernant la propriété MAES.

Avec mes remerciements. (Copie : cadastre propriété MAES)

Marie Pascal Roselyne MAES épouse HEUVIN